



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Service de l'intégration
et de l'accueil scolaires

En route pour l'école !

*Le Service de l'intégration et de l'accueil scolaires (SIA)
est à votre disposition tout au long de l'année,
y compris pendant les vacances scolaires.*

1 DEMANDE DE RENDEZ-VOUS

Via formulaire en ligne :

www.edulink.lu/rxb1



Sans nouvelles après 1 semaine,
contactez le 247 – 76570.

2 1^{ER} ENTRETIEN (EN PRÉSENTIEL)

- Présentation de l'offre scolaire luxembourgeoise et ouverture du dossier
- **Documents à fournir (si disponibles) :**
 - Document d'identité (passeport, carte d'identité, papier rose ou titre de séjour)
 - Certificat de résidence
 - Bulletins scolaires des 2 dernières années

3 APPRÉCIATION(S)

Appréciation(s) des compétences,
des connaissances et des attitudes
de l'élève le jour du 1^{er} entretien ou
à une date fixée après le 1^{er} entretien

4 RECOMMANDATION D'ORIENTATION

- **Enseignement fondamental :**
Validation par la direction régionale
de votre commune
- **Enseignement secondaire :**
Proposition(s) d'orientation scolaire
selon le profil de l'élève

5 INSCRIPTION SCOLAIRE

- **Enseignement fondamental :**
En fonction des consignes de la part du SIA :
 - Premier contact entre les intervenants scolaires et la famille
 - Début de la scolarisation au sein de l'établissement scolaire assigné
- **Enseignement secondaire :**
 - Demande d'inscription de la part du SIA auprès de l'établissement scolaire offrant la ou les classes recommandée(s)
 - La famille est informée et invitée à se présenter en personne à l'établissement scolaire assigné afin de finaliser l'inscription.

**ATTENTION : DÉLAIS D'ATTENTE
PROLONGÉS DURANT LES PÉRIODES
DE DÉCEMBRE/JANVIER ET
AOÛT/SEPTEMBRE/OCTOBRE**